



MAIRIE DE 59610 FOURMIES
33 conseillers

Envoyé en préfecture le 14/03/2024

Reçu en préfecture le 14/03/2024

Publié le

ID : 059-215902495-20240307-DEL_070324_12A-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
REGISTRE 66

REUNION DU 07 MARS 2024

Le Conseil municipal de Fourmies s'est réuni, à la salle polyvalente du Théâtre municipal Jean Ferrat de Fourmies, le **JEUDI 07 MARS, A 18 H 00**, sur la convocation de M. Mickaël HIRAUX, Maire, en date du 28 février 2024 et sous la présidence de Monsieur Mickaël HIRAUX, Maire.

Étaient présents : M. HIRAUX Mickaël, Maire, M. SIMPERE Maxence, Mme DUFOSSET Valérie, M. WASCAT Benoit, Mme TROCLET Amandine, M. YDE Louis, Mme PATIN Nathalie, M. BURY Jean-Luc, Mme LEFORT Corinne, M. VIEVILLE Philippe, Adjoints au Maire, MM. SAUTIERE Alain, WILHELM Jean-Pierre, Mmes SEILLIER Maryse, CLEMENT Réjane, CANONNE Marie-Lise, Conseillers municipaux, M. PRONAU Jean-Paul, Conseiller municipal délégué, Mmes DUPARCQ Agnès, LIEVRARD Corinne, M. BRETON Emmanuel, Mme FRISON Clotilde, MM. MENE Amaury, BAIL Jean-Baptiste, Mme CHARBONNEAU Christelle, Conseillers municipaux.

Étaient absents excusés et représentés : Mme NEVEUX Lydie, MM. ALCESILAS Jérôme, FERET Romain, Conseillers municipaux.

Étaient absents excusés : Mmes COUPAIN Myriam, AUBURTIN Ilona, Conseillères municipales.

Étaient absents : Mme BOUBIA Véronique, M. GLASSET Cédric, Mmes PAILLA Aurélie, VASSEUR Clémence, M. LIEVRARD Dimitri, Conseillers municipaux.

N° 12 A – SERVICE CULTUREL : Révision et création des tarifs pour les lises à disposition des salles

Au vu de l'article L2121-29 du CGCT., le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune, notamment fixe les tarifs des services publics communaux.

Pour la mise à disposition des salles de bal ou polyvalente, espace Nelson Mandela, salle polyvalente Notre Dame et salle du Sunset et compte tenu de la gestion de la nouvelle salle Notre Dame et de la réhabilitation de l'ancien cinéma le Sunset en petite salle de spectacle ou de conférence, le service Culturel propose l'ajustement du prix de location des salles de bal ou polyvalente et espace Nelson Mandela applicable à partir du 1^{er} avril 2024 et la création de tarifs de location pour les différents espaces de la salle Notre Dame et du Sunset.

Le service Culturel a également modifié les conditions de gratuités des salles gérées par le service.

Vous trouverez en annexe : le tableau récapitulatif avec les tarifs existants et les modifications proposées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

ADOpte la révision et la création des tarifs susmentionnés liés à l'activité du service Culturel.

Le Secrétaire de séance
Maxence SIMPERE

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

POUR EXPEDITION CONFORME

Le Maire



Mickaël HIRAUX

PROPOSITION DE TARIFS LISSÉS SUR L'ENSEMBLE DES SALLES

au 1^{er} avril 2024

SALLES PRINCIPALES		MANDELA		NOTRE DAME		SALLE DE BAL		SUNSET	
		FOURMIES	EXTERIEURS	FOURMIES	EXTERIEURS	FOURMIES	EXTERIEURS	FOURMIES	EXTERIEURS
Location pour 1 jour (semaine du lundi au vendredi)	Association	280 €	430 €	430 €	580 €	530 €	630 €	200 €	350 €
	Activité non commerciale / Particulier	330 €	480 €	480 €	630 €	580 €	680 €	250 €	400 €
Location pour 1 week-end (samedi et dimanche)	Activité commerciale	480 €	630 €	630 €	780 €	730 €	830 €	400 €	550 €
	Association	390 €	540 €	540 €	690 €	640 €	740 €	300 €	450 €
	Activité non commerciale / Particulier	440 €	640 €	640 €	790 €	690 €	840 €	350 €	500 €
	Activité commerciale	640 €	840 €	790 €	990 €	890 €	1 040 €	500 €	650 €
Location / jour supplémentaire		120 €		200 €		280 €		100 €	
Cauton		1 000 €		1 000 €		1 000 €		1 000 €	
* Déclenchement du SSI		200 €		200 €		200 €		200 €	
Mise à disposition d'un technicien 1 journée en semaine									
Mise à disposition d'un technicien 1 journée le week-end									
** Forfait ménage		200 €		200 €		200 €		240 €	
*** Forfait Location de vaisselle		80 €		100 €		100 €		200 €	
Vaisselle, par pièce manquante		2 €		2 €		2 €			
CUISINES		MANDELA		NOTRE DAME					
Location avec vaisselle		100 €		100 €					
Location sans vaisselle		70 €		70 €					
SALLES DE REUNION		MANDELA		NOTRE DAME		PETITE SALLE + BUREAU			
		PETITE SALLE		SALLE NUMERIQUE (10 pax max)	SALLE REUNION 1 ou 2 (20 PAX)	SALLE REUNION 1 + 2 (40 PAX)	PETITE SALLE ou BUREAU		
Location 1 journée		120 €		110 €	130 €	260 €	40 €	60 €	
Location 1/2 journée		60 €		60 €	70 €	140 €	40 €	20 €	
Location / jour supplémentaire		60 €		60 €	70 €	140 €	20 €	20 €	
Cauton		300 €		300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	
** Forfait ménage		100 €		100 €	100 €	140 €	100 €	100 €	

Tarifs en noir = tarifs existants
Tarifs en rouge = nouveaux tarifs
Année civile = du 1^{er} janvier au 31 décembre

NB.1 : Pour les Associations Fourmisiennes, gratuite 1 fois par année civile d'une des salles suivantes : Théâtre Jean Ferrat, Salle de bal, Espace Nelson Mandela, Salle Notre Dame ou Sunset
NB.2 : Pour les agents de la Commune de Fourmies, gratuite 1 fois par année civile d'une des salles suivantes : Salle de bal / Espace Nelson Mandela ou Salle Notre Dame
NB.3 : Pour un parti politique (section locale), un syndicat (section ou union locale de Fourmies) ou un comité d'entreprise Fourmisien, gratuite 1 fois par année civile d'une des salles suivantes : Théâtre Jean Ferrat / Salle de bal / Espace Nelson Mandela / Salle Notre Dame ou Sunset, hors EFS (Etablissement Français de sang)
NB.4 : Pour les établissements scolaires Fourmisiens (écoles communales, collèges, lycées), gratuite 1 fois par année civile d'une des salles suivantes : Théâtre Jean Ferrat / Salle de bal / Espace Nelson Mandela / Salle Notre Dame ou Sunset

* Forfait déplacement d'un agent suite au déclenchement du SSI
** Le forfait nettoyage pourra être facturé si le service le juge nécessaire à la suite de l'état des lieux sortant
*** Le forfait location vaisselle sera automatiquement facturé en cas de gratuité des salles

VU pour être annexé à la délibération
du Conseil municipal du 07 mars 2024
Le Maire
Mickaël HIRAUX

